

Compte-rendu du Conseil d'école de l'Elémentaire de La Grande Ile – 30 janvier 2017

Participants

Mme Christine MARTIN	Directrice – Enseignante en CE1
Mme Véronique CORNELIS	Enseignante en CP
Mme Anne TRICOT	Enseignante en CE2
Mme Valérie HASSAN	Enseignante en CM1
M Frédéric CLECH	Enseignant en CM2
Mme Nathalie FERET PUIG	Mairie – Adjointe
Mme Florence MAYSOUNABE	Mairie – Adjointe service CLAE
M Cyril DAVIN	Parent d'élève – Papa de Charlotte CM1
Mme Malika MAUGET	Parent d'élève – Maman de Thibault et Valentin
Mme Fatima Zohra OUMANSOUR	Parent d'élève – Maman de Nisrine CP
Mme Fatouma COSTE	Parent d'élève – Maman de Mélyssa CE2
Mme Maud VINCENTS	Parent d'élève – Maman de Ambre CM1 et Alysée CE1
Mme Laurence SCHNEIDER	Parent d'élève – Maman de Louis CM1 et Margot CE1

1. Points école

a. Violence à l'école

Madame Martin indique de par son expérience que l'école de La Grande Ile est une école très paisible, avec quasiment jamais d'accident. Les cas de violence sont plutôt gestuels et / ou verbaux. L'école doit quand même faire face à quelques personnalités difficiles, avec très peu de moyens d'actions. Les enseignants sont très vigilants, mais les incidents ne se déroulent pas tous sur les temps scolaires.

b. Effectifs

25 CP, 26 CE1, 24 CE2, 32 CM1, 27 CM2.

134 élèves au total ; 32 élèves en grande section cette année.

Pour la réouverture d'une classe, l'effectif devra atteindre 137,5 élèves au total soit une moyenne de 27 élèves par classe environ. Cette condition est nécessaire, mais peut ne pas être suffisante.

Une demande d'information sera faite aux familles en mars sur les volontés d'inscription pour la rentrée 2017/2018 de façon à estimer au mieux les effectifs.

Certaines classes sont aujourd'hui très chargées du fait de la fermeture de la sixième classe.

La sécurité n'est pas un critère pour la réouverture d'une classe, la contrainte d'avoir deux sorties étant respectée.

c. Livret scolaire unique

Le Livret Scolaire Unique est un nouvel outil pour l'évaluation des élèves avec un objectif d'homogénéisation sur l'ensemble du territoire.

La mise en place prévue initialement pour la rentrée de septembre a été différée du fait de problèmes techniques. Il y aura deux livrets par an.

L'outil est maintenant opérationnel, et sera communiqué à la fin de l'année aux familles.

Il sera transmis à terme de façon électronique, mais reste pour le moment en version papier compte-tenu du caractère obligatoire de la signature du Directeur.

Le LSU sera allégé par rapport au livret actuel, et transmis deux fois par an, en janvier et en juin.

Il devra tenir sur deux pages recto verso, et les enseignants auront la possibilité d'ajouter des items par rapport à la trame proposée. Les items obligatoires seront communs à tout le territoire, et les

évaluations devront tenir compte des points forts des élèves pour insuffler du positif et favoriser l'aspect "confiance en soi".

d. Piscine

La première période s'est très bien passée cette année, la piscine a fait de gros efforts d'organisation, à saluer.

Une réorganisation des créneaux a permis d'avoir moins d'enfants en même temps dans les bassins, donc moins de bruit et de fatigue.

Les enseignants ont eu des aides pédagogiques pour assurer les séances qu'ils doivent mener en complément des maîtres-nageurs, qui ont également apporté volontiers leurs conseils.

Un cahier a été mis en place afin de prévoir le matériel pour la séance suivante.

A noter qu'il n'y a pas de piscine pour les CM2, mais les élèves y retournent en 6^{ième}.

Les enfants qui ne peuvent pas aller à la piscine sont répartis dans les autres classes car ils n'ont pas le droit de rester sur les gradins pendant la séance.

e. Projets de classe

- CP

- Sorties régulières à la médiathèque tous les mois.
- **21 Avril** avec les CE1 **sortie à Chartres** au Musée de l'Ecole.
- Jardinage dès le printemps.

- CE1

- Travail avec une illustratrice Emma GIULIANI, 4 rencontres prévues : 28 février, 28 mars, un atelier pratique sur les plages le 25 avril, et une autre séance le 16 mai.
- Centralisation des demandes pour que chaque enfant puisse avoir une carte de bibliothèque.
- Participation à un projet de bal de fin d'année avec des écoles de la circonscription. **Bal** prévu le **8 juin** à Magny. Un atelier sera mis en place le mardi à la place de la piscine pour apprendre des danses et réaliser une création originale présentée le 8 juin.

- CE2

- Intervention sécurité routière avec la police municipale de Voisins. Permis piéton prévu en avril. Finale un samedi matin en juin avec les deux meilleurs des écoles.
- Défi maths organisé par l'académie des Yvelines. Il faut résoudre 10 problèmes de maths, une fiche réponse par classe : faire des maths et se mettre d'accord !
- Classe PEAC : atelier d'écriture avec la médiathèque de Voisins et l'écrivain Emmanuel Tredéz. Travail par groupe pour créer des histoires et raconter un conte. Aide à progresser dans la lecture à haute voix et dans la rédaction de texte.

- CM1

- Classe PEAC : danse à l'école, a vraiment commencé il y a quinze jours. L'artiste viendra un après-midi par mois à l'école. Classe scindée en deux, échange des groupes au milieu de la séance. Atelier de pratique avec la classe entière le mardi avec la maitresse. Un échange aura lieu avec la maternelle : une dizaine d'élèves viendront participer à l'atelier tandis que des CM1 iront faire la lecture en maternelle. Ne peut plus se produire au prisme, donc demande d'une salle à la Mairie. Une rencontre est prévue avec la Mairie semaine prochaine pour trouver un créneau au gymnase entre toutes les réservations sportives.
- Ecole et cinéma avec les CM2. Prochain film le 28 février, Les Demoiselles de Rochefort.
- Intervention d'un ancien élu qui rebondira sur le travail fait sur Nelson Mandela.
- **24 février sortie à la Commanderie des Templiers** pour voir l'exposition sur le textile à travers les âges.
- Dictée francophone le vendredi 24 mars.

- CM2

- Ecole et cinéma avec les CM1.

- Intervention police municipale pour le permis vélo. Les deux gagnants iront concourir un samedi matin pour passer le permis vélo.
- Défi math avec le collège. Visite du collège, date pas encore fixée. Rencontre avec le collège début juillet pour travailler sur le défi proposé par le collège.
- Travail sur l'éducation civique avec l'infirmière scolaire sous forme de petites scènes/jeux de rôle pour les faire réagir sur des situations particulières. L'infirmière vient tous les 15 jours le vendredi. 5 séances prévues initialement, souhait de prolonger car bons résultats.
- Dictée francophone.

Le **carnaval** aura lieu à l'école le **vendredi 3 mars**.

Le **spectacle de fin d'année** aura lieu le **vendredi 23 juin**.

La sortie de fin d'année n'est pas encore décidée pour les classes de CE2, CM1 et CM2.

2. Points Mairie

a. Accès toilettes

Certains parents se sont plaints que les toilettes étaient interdites avec comme raison un manque d'animateurs.

Les parents ne doivent pas attendre pour remonter ce genre de problème, et contacter sans délai la directrice du CLAE.

La Mairie rappelle que le message ne peut pas être une interdiction d'aller aux toilettes, et infirme tout message d'interdiction.

Il y a peut-être eu des difficultés dans la passation de certains messages en l'absence d'Aurélie.

L'équipe enseignante rappelle qu'elle est à la recherche de vêtements de rechange, même de grande taille (petits accidents ou chute dans une flaque d'eau par exemple).

b. Règles d'hygiène

Des difficultés pratiques ne favorisent pas le lavage des mains, ce qui est d'autant plus problématique en période d'épidémies hivernales.

Les robinets sont très durs, surtout pour les petits, et certains distributeurs de savon semblent vides voire défectueux (le savon coule mal voire pas du tout). La Mairie a fait une demande pour changer les distributeurs, elle attend un retour.

Les écoles n'ont pas les moyens d'installer des lotions hydro alcooliques en libre-service, et de toute façon les sources de contamination sont nombreuses.

Les parents d'élèves demandent si la communication sur le respect des règles de base d'hygiène peut être améliorée, avec des affiches, des rappels dans les classes, etc., notamment en période d'épidémie.

c. Puniton collective

Suite à un jeu, des enfants ont perdu des pions de jeu, et le jeu a été supprimé pendant trois jours.

La puniton collective a semble-t-il été mal perçue par les enfants non responsables.

La Mairie rappelle que la puniton collective n'est pas une pratique courante et qu'il s'agit probablement d'un cas particulier.

d. TAP

L'évolution des TAP est appréciée des parents.

La Mairie rappelle que les élèves de Voisins ont la chance d'avoir des TAP variés et gratuits. Pour mémoire, les TAP sont indiqués sur le site internet de la ville.

Un point d'attention sur la dernière période de l'année qui va être très longue avec 12 semaines : il serait peut-être judicieux de scinder la période en deux pour les TAP, mais cela nécessite un cycle de renouvellement supplémentaire. Demande à étudier au niveau de la Mairie.

e. Responsabilité en cas de grève

D'un point de vue strictement juridique, la mairie n'est pas responsable en cas de grève car pas de prestation le jour en question, l'information était connue par affichage et il n'y avait pas d'inscription possible.

Les parents étant prévenus, la surveillance de leurs enfants à la sortie de l'école est de leur responsabilité.

Plus d'informations disponibles sur le site www.eduscol.education.fr.

f. Panne badgeuse

En panne 4 fois : le câble était débranché !

g. Rapport amiante

Des traces d'amiante avaient été décelées dans la colle des dalles du rez-de-chaussée. Elles sont sans danger tant que les dalles ne sont pas percées.

La Mairie annonce qu'il a été prévu au budget pour cet été le début de la réfection des sols concernés. Première étape avec le couloir, mais compte-tenu de la nature de l'intervention, l'ensemble, c'est à dire les deux classes du bas et le couloir sera peut-être fait d'un coup.

h. Matériel

Les nouvelles chaises commandées pour le CP étaient trop grandes et ont été récupérées par les CM1. Pas de budget cette année pour en acheter d'autres pour les CP.

La demande d'un TNI pour les CE2 est en troisième rang et sera probablement votée pour le budget 2018 (les deux premières demandes ont été votées au budget 2017).

i. Informations Mairie

- Affichage qui va être généralisé pour sensibiliser les écoles sur les économies de chauffage et d'éclairage.
- Importante exposition sur le jouet à travers les époques à Decauville à l'automne (octobre-novembre) ; une collecte de jouets sera organisé pour le Secours Catholique.
- **Fête des enfants le 10 juin.**
- **Fête de la musique le 21 juin** : voir si l'école peut profiter des installations pour aller chanter.

Date du prochain conseil d'école

Lundi 29 mai